

À l'heure de rédiger ce billet au retour d'une promenade militante, je me laisse surprendre devant une fleur de printemps fraîchement apparue dans ma jardinière urbaine.

Cette introduction quelque peu poétique et quasi photographique m'inspire deux liens avec l'année 2021 à la maison genevoise des médiations. Tout d'abord, le cycle de la vie et de sa résilience a une nouvelle fois opéré : après une année 2020 dévolue à s'ajuster à la crise du COVID-19 et à ses multiples variants, la mgem a pu retrouver un équilibre de travail malgré le port du masque encore omniprésent. En 2021, une baisse significative des médiations d'ordre familial (52 situations en 2020 / 30 en 2021) a été compensée par une hausse des dossiers de médiations pénales mineurs et de voisinage. Ainsi, cela nous a permis de réaliser 265 séances de médiation, tout champ confondu, contre 296 en 2020, soit une baisse de 10%.

À nos yeux, aucun critère significatif ne peut expliquer cette légère baisse. Ce constat nous encourage cependant à réfléchir à la visibilité de la maison genevoise des médiations en 2022, d'autant plus que notre association fête 25 ans l'année prochaine.

La maison genevoise des médiations a donc réussi, comme les personnes en médiation, à dépasser une crise pour envisager un futur plus efficient et confortable en termes de communication en général et de collaboration en particulier. Selon nous, ce constat est autant valable pour les médiateurs et médiatrices qui travaillent en co-médiation à la mgem que pour toute personne qui sollicitent leurs services.

Ensuite, en ce 1^{er} mai, nous fêtons le travail dans le monde et à Genève. En 2021, la mgem a permis à des personnes en conflit de valoriser les efforts et le travail réalisés en médiation pour parvenir à des accords idéalement pérennes. La médiation représente donc un engagement important qui requiert un travail d'expression de son propre monde émotionnel comme la meilleure compréhension, ou en tout cas la recherche de celle-ci, de celui d'autrui.

J'en profite ici pour remercier toutes ces personnes qui ont eu le courage de dépasser leurs conflits interpersonnels à l'appui du travail réalisé dans le cadre de la médiation.

Je tiens également à remercier ici notre nouveau collègue, Monsieur Stéphane Wallimann, qui a immédiatement su prendre ses marques, tant dans le travail d'équipe qu'en co-médiation. Cette intégration a sans aucun doute été facilitée par les formations continues, les intervisions et les supervisions d'équipe comme par le partage de moments informels et conviviaux, telle notre traditionnelle fête de Noël.

De plus, je tiens à remercier sincèrement toute l'équipe de médiateurs et médiatrices, ainsi que Madame Coralie Blandenier, notre indispensable secrétaire-coordinatrice, pour la qualité de leur travail comme pour leur disponibilité sans faille qui permet à l'association d'évoluer en permanence année après année. Je tiens aussi à remercier plus particulièrement notre trésorière-comptable-, Madame Francine Duparc, à qui rigueur et bonne humeur ne font jamais défaut depuis le début de notre partenariat.

Enfin, je tiens à remercier le Département de la cohésion sociale (DCS) et son conseiller d'État, Monsieur Thierry Apothéloz, pour sa confiance renouvelée année après année et indispensable au maintien des prestations offertes au grand public à la maison genevoise des médiations.

Comptes 2021

Les comptes de l'année 2021 sont disponibles sur notre site www.mgem.ch.

Statistiques 2021

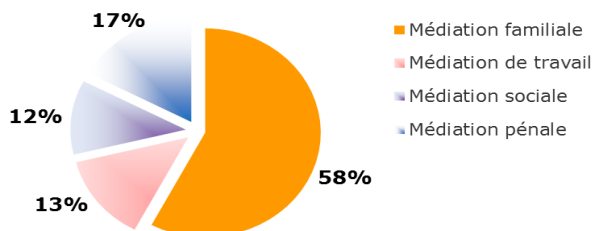
CHAMPS	SITUATIONS					SEANCES
	Total des demandes traitées en 2021 Méd° commencées avant 2020 + nouvelles demandes	Médiations commencées avant 2021	Nouvelles demandes			
Total des nouvelles demandes			Médiations traitées	Médiations annulées (0 séance)		
Famille	58	28	30	28	2	191
Travail *	12	5	7	5	2	33
Social/Voisinage	6	-	6	4	2	11
Pénale *	9	-	9	9	-	30
	85	33	52	46	6	265

* **Mandats externes** : Deux de nos médiateurs.trices sont personnellement mandaté.e.s pour pratiquer des médiations qui se déroulent dans l'association, toutefois selon les règles définies par les mandataires :

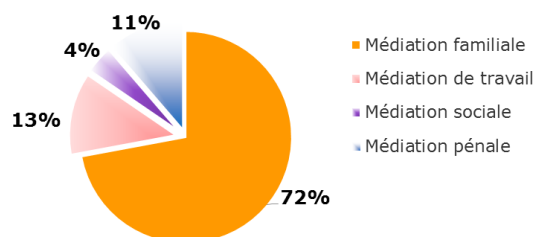
Médiation de travail : Les mandats externes concernent les médiations déléguées à l'un de nos médiateurs par l'Unité psychologie du travail de la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Genève.

Médiation pénale : Ces médiations sont déléguées par le Tribunal des mineurs (8 médiations pénales mineurs) et par le Ministère public (1 médiation pénale majeure). Deux de nos médiateurs sont assermentés et peuvent pratiquer ce type de médiation.

Proportion par domaine de médiation 2021 (situations)



Proportion par domaine de médiation 2021 (séances)



L'équipe des médiatrices et médiateurs en 2021

Mesdames Cilgia Caratsch, Nathalie Favre et Maria Fuchs-Castro
Messieurs Bruno Munari, Jean-Louis Nicou (jusqu'en juin), Philippe Schneider et Stéphane Wallimann
En 2021, l'équipe est supervisée par Madame Pascale Rudaz Ott

Les remplaçant.e.s

Madame Milène Barthassat et Monsieur Philippe Bavarel

Composition du Bureau en 2021

L'équipe des médiatrices et médiateurs
Monsieur Bruno Munari (Président) / Monsieur Philippe Schneider (Vice-président)

L'équipe administrative en 2021

Mesdames Coralie Blandenier et Francine Duparc

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS
41, rue de la Synagogue
1204 GENEVE

DETAIL DES FRAIS GENERAUX COMPARATIF AU 31 DECEMBRE

	Budget 2021	2021 CHF	2020 CHF
Loyer et charges	20'000.00	19'080.30	19'160.60
Electricité	500.00	588.10	394.35
Entretien, nettoyage	4'500.00	5'953.65	4'287.95
Assurances des locaux / Assurance RC	800.00	707.90	707.90
Fournitures de bureau	1'000.00	967.45	879.20
Frais informatique	400.00	1'390.85	1'586.15
Cafétéria	500.00	656.25	373.80
Frais d'envois	100.00	215.00	0.00
Téléphones, fax	2'000.00	1'843.00	1'798.00
Photocopieuse	2'000.00	1'864.80	1'788.65
Honoraires	8'500.00	8'000.00	7'984.75
Honoraires Service social	500.00	500.00	500.00
Honoraires supervisions	1'500.00	1'653.90	300.00
Frais de CCP et banque	200.00	170.30	159.70
Commissions cartes crédit	300.00	433.21	289.94
Frais appareil cartes de crédit	400.00	448.80	398.50
Documentation	50.00	0.00	0.00
Cotisations associations professionnelles	2'000.00	2'517.90	1'959.25
Achat petits matériel + Coronavirus	1'000.00	398.70	1'844.65
Publicité, imprimés	1'000.00	1'702.95	1'368.20
Frais site internet	200.00	1'300.00	189.00
Impôts	100.00	136.20	-0.40
Rendez-vous manqués et aide	1'500.00	1'795.00	1'070.00
Frais divers	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	49'050.00	52'324.26	47'040.19

Maison genevoise des Médiations
41, rue de la Synagogue
1204 GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2021

Eléments généraux :

1- Buts

La Maison genevoise des médiations a pour buts de promouvoir et de favoriser la résolution des conflits par la médiation en tant que processus de gestion et de recherche de solutions aux conflits, en offrant un lieu de pratique, d'échanges et de réflexions sur le canton de Genève.

2- Composition du Comité :

Munari Bruno	Président
Schneider Philippe	Vice-Président
Favre Nathalie	Membre
Fuchs Castro Maria	Membre
Caratsch Cilgia	Membre
Wallimann Stéphane	Membre

3 - Les comptes :

Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Code des Obligations, des statuts, ainsi que des directives financières et du manuel d'utilisation du plan comptable du Canton de Genève.

4- Nom de l'organe de contrôle

La Fiduciaire Anne-Marie PARINI - numéro de registre 104517-502181 - située au chemin du Bois-Ecard 11 - 1228 Plan-les-Ouates, a procédé au contrôle restreint.

Amortissement des immobilisations corporelles (mobilier, installations, aménagement, matériel informatique).

Calcul des amortissements sur la valeur résiduelle à la charge de l'exercice selon les principes suivants :

- ** 100% : petit mobilier de bureau, acquisitions jusqu'à CHF 1'000.--
- ** 20% : mobilier et matériel
- ** 40% : machines et matériel informatique
- ** 25% : site internet

	Soldes au 01.01.2021	Acquisitions 2021	Ventes 2021	Fonds d'amortiss. au 31.12.2021	Soldes au 31.12.2021	
Mobilier et matériel	26'897.90	0.00	0.00	-26'897.90	0.00	
Installations, aménagement						
Machines/ matériel informat.	23'461.95	0.00	0.00	-23'221.95	240.00	
Site Internet	12'870.00	0.00	0.00	-10'884.00	1'986.00	
Totaux	63'229.85	0.00	0.00	-61'003.85	2'226.00	2'226.00

Indemnités versées aux membres du Comité pour leur gestion

0.00

Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)		
** Le personnel de la Maison genevoise des Médiations est assuré à un plan de prévoyance professionnelle auprès de Axa Winterthur Columna.		0.00
Engagement hors bilan		
Valeur d'engagement des contrats de leasing en cours au 31.12.2021		0.00
Détail des charges payées d'avance		
** Fuchs Maria Castro / honoraires janvier 2022	250.00	
** Rodolphe Burger SA / loyer janv. 22	1526.00	
** Rodolphe Burger SA / charges janv. 22	96.00	1872.00
Détail des produits à recevoir		
** Provision OCAS / décompte définitif 2021	1'624.80	
** Provision séances de Médiations effectuées en 2021 mais non facturées	1'175.00	2799.80
Détails relatifs aux charges de locaux		
L'association loue ses locaux . Toutes les charges liées à cette location sont comptabilisées dans le poste loyer et charges des locaux.		
** Location bureau + charges	19'080.30	19'080.30
** Assurance des locaux	707.90	
** Cafétéria	656.25	
** SIG, électricité, gaz	588.10	
** Entretien des locaux, réparations	5'953.65	7'905.90
** Total Charges de locaux		26'986.20
Détails relatifs aux charges d'administration		
** Frais de bureau, photocopies, entretien machines et divers	4'438.10	
** Télécommunications	1'843.00	
** Honoraires	8'000.00	
** Cotisation	2'517.90	
** Impôts et taxes	136.20	
** Frais de CCP et banque	170.30	
** Documentation	0.00	
** Frais de publicité	1'702.95	18'808.45
** Total Charges d'administration		18'808.45

Détails relatifs aux charges d'activités.																																				
** Honoraires supervisions & Etude en Communication		2'153.90																																		
** Frais cartes de crédit		882.01																																		
** Frais site Internet		1'300.00																																		
** Fonds rendez-vous manqués et aide		1'795.00																																		
** Achat petit matériel + frais Covid		398.70	6'529.61																																	
** Total Charges activités			6'529.61																																	
Total des frais généraux			52'324.26																																	
Détail des charges à payer au 31 décembre 2021																																				
** Prov. SIG / relevé 17.12.2021		65.20																																		
** Prov.Fid. A-M. Parini/ révision 2021		2000.00																																		
** Provision Swisscom / décembre 21		165.10																																		
** Prov. OCAS / 4ème trimestre 2021		2606.10																																		
** Prov. Codis achat HP Pro Desk		2500.00																																		
** Prov. Groupement Pro Médiation cotisation 2021		100.00																																		
** Prov. Alemanno / remb. Convention F1175		200.00																																		
** Prov. Blandenier / remb, frais divers 21		361.15																																		
** Prov. Walliman / remb. Frais divers 21		42.90																																		
** Prov. Schneider / remb. Frais divers 21		108.45																																		
** Prov. Duparc F. / remb. Frais divers		140.00																																		
** Prov. AFC/ICC et IFD 2021		150.00																																		
** Prov. Installation lave-vaisselle		1000.00																																		
** Prov. Fête 25ème anniversaire		1000.00	10438.90																																	
Détail des créanciers au 31 décembre 2021																																				
** Solde LPP 2021		782.50																																		
** Soldes salaires et 13ème mois 2021		17466.70	18249.20																																	
Détail de la subvention non dépensée à restituer (période 2018/2021)																																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Attributions</u></th> <th><u>Attributions</u></th> <th><u>Attributions</u></th> <th><u>Attributions</u></th> <th><u>Soldes au</u></th> </tr> <tr> <th><u>31.12.2018</u></th> <th><u>31.12.2019</u></th> <th><u>31.12.2020</u></th> <th><u>31.12.2021</u></th> <th><u>31.12.2021</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subvention à restituer</td> <td>-21'061.25</td> <td>-5'872.16</td> <td>621.12</td> <td>690.30</td> <td>-25'621.99</td> </tr> <tr> <td>Pertes cumulées à charge de l'association</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>25'621.99</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>-21'061.25</td> <td>-5'872.16</td> <td>621.12</td> <td>690.30</td> <td>0.00</td> </tr> </tbody> </table>	<u>Attributions</u>	<u>Attributions</u>	<u>Attributions</u>	<u>Attributions</u>	<u>Soldes au</u>	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2021</u>						Subvention à restituer	-21'061.25	-5'872.16	621.12	690.30	-25'621.99	Pertes cumulées à charge de l'association					25'621.99	Totaux	-21'061.25	-5'872.16	621.12	690.30	0.00		
<u>Attributions</u>	<u>Attributions</u>	<u>Attributions</u>	<u>Attributions</u>	<u>Soldes au</u>																																
<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2021</u>																																
Subvention à restituer	-21'061.25	-5'872.16	621.12	690.30	-25'621.99																															
Pertes cumulées à charge de l'association					25'621.99																															
Totaux	-21'061.25	-5'872.16	621.12	690.30	0.00																															
Total capitaux étrangers à cours terme			28'688.10																																	